



centre d'accueil C A A D  
pour adultes en difficulté

2025

RAPPORT ANNUEL



Levée manquée?

Revenez aux lettres avant la levée  
ou passez encore des affranchir.



Affranchir des lettres  
et des colis?

C'est simple, avec la Post-App!



8:00

8:30

# INCLUSION: UN PAS À FRANCHIR



“ Le travail permet de se sentir utile et de renforcer l’estime de soi, un facteur déterminant pour la santé mentale. ”

Guy Stettler, directeur du CAAD

Pour les adultes accompagnés par le CAAD, l’accès au monde du travail et à celui des activités sociales reste un défi, en raison notamment des préjugés et des obstacles liés à la maladie. La mesure d’intégration professionnelle en entreprise (IPE) élargit le champ des possibles.

## En quoi l’inclusion est-elle un défi pour les bénéficiaires du CAAD?

Dans le dispositif d’accompagnement social, les gens ont un lieu de vie, des moyens financiers et des possibilités d’activité. La seule chose que l’institution ne peut pas leur apporter, c’est une place dans la Cité. Pour les personnes que nous accueillons, le pas à franchir pour rejoindre la société est particulièrement difficile, en raison notamment des préjugés dont elles sont victimes et des limitations engendrées par la maladie.

## Quels préjugés?

Les adultes accompagnés souffrent de troubles psychiatriques qui sont méconnus, peu visibles, et peuvent présenter des bizarreries dans les interactions. On les soupçonne souvent d’être responsables de leur état ou de ne pas faire preuve de volonté, quand on ne craint pas qu’ils soient dangereux. Ces appréhensions rendent toute intégration sociale ou professionnelle sensible. Contraintes à vivre en marge de la société, ces personnes ont donc tendance à se résoudre à rester entre elles et à rêver selon leur propre modèle de référence et de réussite, avec pour objectif, par exemple, d’accéder à un domicile privé.

## La maladie constitue également un obstacle. En quoi peut-elle perturber une démarche d’inclusion?

L’un des symptômes négatifs de la schizophrénie se manifeste par exemple par l’incapacité à se mettre en action. Un travail d’exposition progressive est indispensable pour regagner des compétences sociales personnelles, comme celle d’oser prendre le bus ou le train tout seul.

## Qu’est-ce que représente le travail dans leur quotidien?

Pour beaucoup d’entre eux, c’est une valeur importante. Le travail permet de se sentir utile et de renforcer l’estime de soi, un facteur déterminant pour la santé mentale. C’est pourquoi nous essayons de proposer des activités riches de sens, qui puissent résonner avec les besoins personnels de chacun.

## Vous avez réussi à proposer des expériences plus inclusives aux bénéficiaires, comme cette mesure d’intégration professionnelle en entreprise (IPE) avec La Poste. À qui s’adresse-t-elle?

À toute personne qui a l’envie et la compétence de travailler dans une entreprise, à condition qu’elle

“ La coopération active de toutes les parties impliquées est indispensable à une inclusion réussie. ”

soit capable d’interaction sociale et qu’elle soit suffisamment résistante au stress et à la fatigue. Le rythme, la pression, la régularité, l’épuisement sont autant de facteurs aggravants pour les maladies psychiques. Dans le cas de Kevin Masat (lire en pages 4-5), des aménagements ont été trouvés pour que sa santé soit préservée. Cette expérience est très importante pour la réalisation de soi, elle lui donne accès à un statut et à une image dont il est très fier.

## Qu’est-ce que cette prestation apporte au CAAD?

Il s’agit d’un partenariat tripartite entre l’institution, l’entreprise et le bénéficiaire. L’engagement du CAAD est essentiel dans le processus, car nous apportons le soutien et le suivi socioprofessionnel nécessaires. Ce modèle enrichit la palette de nos prestations, en plus des ateliers occupationnels, des ateliers protégés, et des possibilités de formation certifiante (CFC et AFP). La formule pourrait inspirer d’autres bénéficiaires, même si elle ne peut pas convenir à tout le monde. Certains troubles psychiatriques exigent un environnement protégé.

## Qu’en est-il de l’inclusion sociale ? Les bénéficiaires du CAAD ont-ils accès à des sociétés locales, par exemple?

Bien sûr. Là encore, nous accompagnons chaque personne dans son projet, dans la mesure de ses possibilités. Par exemple, l’un des bénéficiaires s’entraîne chaque semaine avec un club local de foot dans une ligue inférieure, mais ne participe pas aux matchs. La vie sociale peut aussi être frustrante. Par exemple, ces personnes n’ayant pas la possibilité de boire de l’alcool, elles peuvent se trouver marginalisées dans certaines situations.

## Enfin, qu’est-ce qui contribue à une inclusion réussie?

La coopération active de toutes les parties impliquées est indispensable à une inclusion réussie. Le bénéficiaire doit être conscient de ses besoins et de ses limites et savoir les exprimer. La société doit être capable d’accepter la vulnérabilité, de s’adapter à une autre façon d’agir et de penser. Les accompagnants du CAAD doivent œuvrer comme des facilitateurs de l’inclusion. Si chacun y met du sien tout en restant humble en matière d’objectifs, les expériences d’inclusion peuvent être très positives à la fois pour les personnes concernées et pour celles qui décident de les intégrer.



“ Je me sens bien à La Poste, j’apprécie la diversité des tâches. Ce que je préfère, c’est coller les timbres, c’est méditatif! ”

## UNE EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE RÉUSSIE

Depuis septembre 2024, Kevin Masat travaille à La Poste de Martigny. Un partenariat placé sous le signe de l’intégration professionnelle, un modèle amené à être pérennisé.

Vêtu d’un polo bleu soigneusement choisi pour l’occasion, il pose fièrement à côté de la boîte aux lettres qu’il vide plusieurs fois par semaine. Kevin Masat, 31 ans, qui présente un trouble du spectre de l’autisme, travaille depuis bientôt deux ans pour La Poste de Martigny. Le responsable de la filiale, Christophe Zufferey, ne tarit pas d’éloges à son sujet: «Kevin est très méticuleux. Depuis qu’il a débuté chez nous en 2024, ses tâches ont pu évoluer au fur et à mesure de son intégration dans l’équipe.»

En raison de sa proximité géographique, le CAAD a été sollicité par La Poste à la suite d’un appel à projet soutenu par le Canton (lire l’encadré). «J’étais très enthousiaste à l’idée de ce partenariat social. De fil en aiguille, nous avons pu définir les contours du poste et choisir avec le CAAD le profil qui pouvait nous convenir. C’est là que Kevin nous a été recommandé.»

### Une intégration flexible et naturelle

Comment l’intégration dans l’équipe s’est-elle déroulée? Christophe précise «L’entrée en fonction a nécessité une bonne préparation. C’était un processus participatif: nous avons conçu un cahier des charges assez flexible pour pouvoir adapter les missions ou lui en confier d’autres, comme répondre au téléphone par exemple. J’avais aussi désigné deux personnes référentes pour Kevin, vers lesquelles il pouvait se tourner en cas de questions.»

Kevin est présent à La Poste les lundis et mardis après-midi, ainsi que les jeudis et vendredis matin. Sa collègue Sarah Martin, responsable suppléante arrivée en novembre 2025, collabore tous les jours avec lui: «C’est la première fois que je travaille avec une personne présentant un trouble du spectre de l’autisme. Il pose facilement des questions, est ouvert au dialogue, et, face à certains imprévus, s’implique pour que nous trouvions une solution ensemble.»

## PORTRAIT



### Une source d’inspiration

Comme l’a justement formulé le médecin, philosophe et humaniste Albert Schweitzer: «L’exemple n’est pas le meilleur moyen de convaincre, c’est le seul.» Chaque avancée de société est initiée par des pionniers: des femmes et des hommes, des institutions et des entreprises qui ouvrent le chemin pour que d’autres suivent.

En découvrant son parcours, je salue le courage de Kevin Masat, qui a osé se lancer dans cette expérience et relever les défis du travail. Je lui souhaite d’être source d’inspiration et de continuer à s’épanouir à La Poste. Cela n’aurait pas été possible sans le CAAD, qui a su innover en intégrant une prestation inédite à son catalogue. En cohérence avec les orientations 2025-2028 du Canton du Valais, l’intégration en entreprise renforce la participation des personnes en situation de handicap.

J’aimerais en particulier souligner l’engagement de La Poste, qui a choisi de faire de l’inclusion professionnelle une réalité. En ouvrant ses portes à des personnes en situation de handicap, elle montre que cette démarche est une richesse pour l’entreprise comme pour la société.

Gaëtan Debons  
Chef de l’Office de coordination pour les questions dans le domaine du handicap  
État du Valais

### Des débuts parfois stressants

Et comment le principal protagoniste l’a-t-il vécu? «Au début, je courais dans tous les sens. Je voulais absolument faire les choses en ordre et rapidement. Certains collègues me donnaient beaucoup d’indications en même temps. Christophe a alors proposé de lister les tâches qui m’étaient confiées, afin que je puisse apprendre et exécuter une mission après l’autre, sans paniquer.»



De gauche à droite, Christophe Zufferey, responsable de la filiale de Martigny, Kevin Masat et Sarah Martin, responsable suppléante, collaborent au quotidien dans les bureaux de La Poste.

Parmi ses tâches quotidiennes, Kevin vide la boîte aux lettres et la «bouche à colis», place les étiquettes, remplit les chariots à roulettes avec les colis, les déplace à l’extérieur pour qu’ils soient chargés dans les camions de livraison, colle les timbres, effectue les retours des recommandés non retirés, s’occupe de la gestion des déchets et dépoussière les guichets. «Mes tâches varient selon la période de la journée et les besoins de mes collègues. Je me sens bien à La Poste, j’apprécie la diversité des tâches. Ce que je préfère, c’est coller les timbres, c’est méditatif!»

### Des échanges réguliers avec le CAAD

Bien que la collaboration se passe généralement bien, les aléas de la vie ont parfois un impact sur le moral de Kevin. Christophe explique: «J’ai des contacts étroits avec son maître socioprofessionnel (MSP). Nous avons plusieurs entretiens en présentiel ou par téléphone pour discuter des éventuelles améliorations. Parfois, Kevin est stressé par des pépins personnels. On essaie de faire au mieux par rapport à la situation et de comprendre pourquoi il ne va pas bien.» Une séance avec le MSP a également eu lieu après une année et demie d’entrée en fonction pour répondre aux questions de l’équipe.

Kevin est aussi intégré à la vie professionnelle de la filiale. Il a notamment participé aux différents soupers de fin d’année et aux apéros de départ. Lorsqu’on lui demande s’il est prêt à continuer à La Poste, il sourit et répond sans hésiter: «Oui, si Christophe veut bien me garder!»

# MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2025



Avril

## Vie communautaire Sortie trail dans les vignes

Pour la deuxième année consécutive, un groupe de course à pied s'est constitué au sein du CAAD. Encadrés par une coach sportive, les participants se sont préparés pour l'Xtratrail Lavaux, une course à pied emblématique dans le vignoble de Lutry.



Mai

## Vie communautaire Aquarelle en plein air

Plusieurs ateliers d'expression ont été organisés durant le mois d'avril, comme ici à la Croix de Cœur.

Juin

## Management Entrée en fonction du Comité de direction

La gouvernance du CAAD est assurée par (de gauche à droite sur la photo) Yann Bourban, responsable de domaines APCOM & Socio-professionnel & Logistique, Alexandre Rossat, directeur adjoint, Guy Stettler, directeur, et Raphaël Bidaud, responsable de domaines Ressources humaines & Support.



Mars



## Vie communautaire Excursion à raquettes

Après l'effort, attention aux coups de soleil à l'alpage de Loutze!

## Formation Journée avec l'association Eliézer

Afin de mieux accompagner les bénéficiaires avec des troubles du spectre de l'autisme, l'association Eliézer a organisé une formation sur ces troubles neurodéveloppementaux. L'occasion pour nos équipes de poser leurs questions et de gagner en compréhension.



Novembre

## Vie communautaire Vacances d'été

Comme chaque année, plusieurs séjours ont été organisés à l'occasion des vacances estivales, à Morgins, en Valais, à Amden, à Saint-Gall, et à Capriasca, au Tessin.

Juillet / Août

Septembre

## Formation Journée sur l'intelligence collective

Ce sujet, central dans la démarche d'accompagnement interdisciplinaire du CAAD, a été abordé à l'initiative d'un cadre de secteur.



## Management Stand de sensibilisation à la Foire du Valais

Pour la seconde fois, le CAAD a tenu un stand à la Foire du Valais, conjointement avec d'autres institutions spécialisées. L'objectif: sensibiliser à la santé mentale et valoriser les métiers du travail social.

Octobre

Décembre

## Vie communautaire Initiation à la poterie

Plusieurs bénéficiaires se sont prêtés au jeu de la céramique auprès de Julie Crettol à Sembrancher.



## BILANS COMPARÉS

ACTIF	31.12.2025	31.12.2024
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Trésorerie	4'387'463	3'275'740
Titres	184'256	153'770
Créances résultant de livraisons et de prestations	953'505	937'423
Autres créances à court terme	9'084	1'426
Comptes de régularisation actif	59'001	147'829
<b>Total</b>	<b>5'593'309</b>	<b>4'516'188</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations financières	75'263	70'715
Immobilisations corporelles	2'605'379	2'694'160
Immobilisations corporelles non reconnues	146'279	157'710
Immobilisations incorporelles en cours	9'767	-
<b>Total</b>	<b>2'836'688</b>	<b>2'922'586</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8'429'997</b>	<b>7'438'774</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>ENGAGEMENTS À COURT TERME</b>		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	178'729	115'363
Dettes financières à court terme	160'000	160'000
Autres dettes à court terme	300	44'214
C/c Etat du Valais	3'228'672	2'185'811
Comptes de régularisation passif	159'023	93'143
	<b>3'726'724</b>	<b>2'598'532</b>
<b>ENGAGEMENTS À LONG TERME</b>		
Dettes financières à long terme	2'948'000	3'108'000
Provision à long terme	190'000	190'000
	<b>3'138'000</b>	<b>3'298'000</b>
<b>CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS</b>		
Fonds de réserve exploitation	698'469	698'469
Autres fonds	-	-
	<b>698'469</b>	<b>698'469</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		
Capital de l'organisation	451'718	451'718
Fonds de réserve libre	249'624	294'762
Résultat de la Fondation à attribuer au fonds de réserve exploitation	142'431	55'960
Résultat de la Fondation	23'030	41'334
	<b>866'804</b>	<b>843'773</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8'429'997</b>	<b>7'438'774</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

EXPLOITATION	2025	2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Subvention État VS	2'534'627	2'639'844
Contributions pers. accompagnées VS	1'133'205	1'120'558
Contributions placements pénaux et hors canton	5'509'049	5'178'445
Part. aux frais d'investissements pénaux VS et hors canton	381'104	3 57'222
Allocations pour impotence	2'631	1'470
Heures soutien à domicile	30'600	42'430
Revenus de production	18'084	14'360
Produits divers	26'322	29'737
<b>Total</b>	<b>9'635'621</b>	<b>9'384'066</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Charges de personnel	-7'468'992	-7'206'263
Honoraires pour prestations de tiers	-28'579	-37'448
Salaires et charges sociales des personnes accompagnées	-30'865	-26'342
Charges alimentaires et boissons	-399'549	-379'845
Matériel et prestations médicales d'exploitation	-69'647	-94'442
Loyers	-411'794	-389'517
Part. aux frais d'investissements pénaux VS et hors canton due	-381'104	-357'222
Entr. et rép. des immobilisations immeubles et meubles	-168'085	-143'044
Energie et eau	-85'558	-94'555
Ménage	-26'334	-27'840
Formation, loisirs et divers	-150'436	-140'574
Informatique	-61'047	-65'922
Bureau et administration	-127'343	-159'765
Autres charges d'exploitation	-56'745	-50'359
Charges d'amortissement	-139'125	-135'268
<b>Total</b>	<b>-9'605'203</b>	<b>-9'308'405</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>30'419</b>	<b>75'661</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		
Charges financières	-44'778	-47'405
Produits financiers	47	315
<b>Total</b>	<b>-44'731</b>	<b>-47'089</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Charges exceptionnelles	-60'933	-
Produits exceptionnels	75'245	57'900
<b>Total</b>	<b>14'312</b>	<b>57'900</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION SUBVENTIONNÉE</b>	<b>-</b>	<b>86'471</b>
<b>RÉSULTAT HORS EXPLOITATION</b>		
Charges d'amortissements non reconnus	-11'431	-11'431
Charges hors exploitation	-573	-50'932
Produits hors exploitation	35'034	17'226
<b>Total</b>	<b>23'030</b>	<b>-45'138</b>
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>23'030</b>	<b>41'334</b>
<b>VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		
Donations reçues	-	-
Donations utilisées	-	-
Variation du capital des fonds	-	-
<b>RÉSULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de la Fondation)</b>	<b>23'030</b>	<b>41'334</b>

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation CAAD - Centre d'accueil pour adultes en difficulté, à Saxon**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation.

Fiduciaire FIDAG SA

*G. Posse*  
Gaëtan Posse  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

*Y. Darbellay*  
Yves Darbellay  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 8 avril 2026  
Exemplaire numérique

**Annexes :** comptes annuels

# CHIFFRES CLÉS 2025

LE CAAD ENREGISTRE SUR SES DIFFÉRENTS LIEUX D'HÉBERGEMENT :

9439

NUITÉES  
VALAISANNES

2934

NUITÉES  
HORS CANTON

9577

NUITÉES  
SITUATIONS PÉNALES

DANS SON CENTRE DE JOUR, IL COMPTABILISE :

6357

JOURNÉES  
VALAISANNES

2036

JOURNÉES  
HORS CANTON

6642

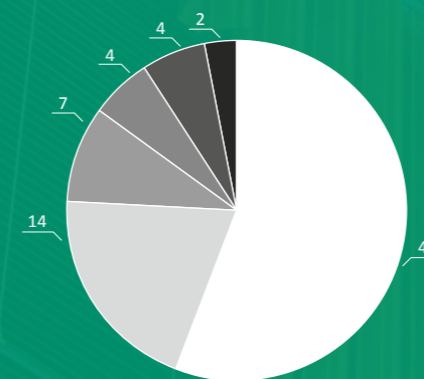
JOURNÉES  
SITUATIONS PÉNALES

5,6

DURÉE MOYENNE  
DES PLACEMENTS :

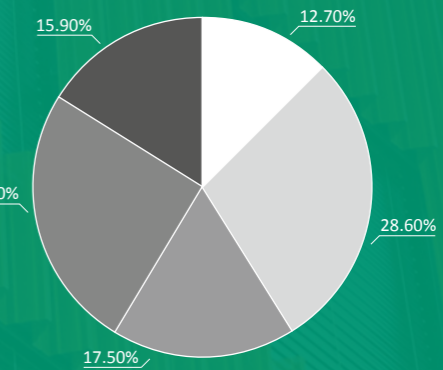
ANNÉES

Provenance des bénéficiaires hébergés au CAAD en 2025



- VALAIS
- GENÈVE
- FRIBOURG
- BERNE
- VAUD
- NEUCHÂTEL

Les bénéficiaires hébergés en 2025 dans les différents lieux sont au CAAD depuis



- MOINS D'UNE ANNÉE
- MOINS DE 3 ANS
- MOINS DE 5 ANS
- MOINS DE 10 ANS
- PLUS DE 10 ANS



centre d'accueil **C A A D**  
pour adultes en difficulté



Route de la Plâtrière 100  
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95



info@caad-valais.ch  
www.caad-valais.ch



PRP **Bienveillance**

